**CD 17 –  GROUPE « CHAMPIONNATS DES CLUBS »**

**RÉUNION DU 2 JUILLET 2024**

Cette réunion s’est déroulée en présence de Loïc MONNIER, Eric PAIN et Patrick PAQUET. Serge FRICOT était absent pour raison de Covid.

Ouverture de séance : 9H45.

L’objet de cette réunion est l’organisation des Championnats des Clubs 2024.

CHAMPIONNAT DES CLUBS JEU PROVENCAL

La Finale du CDC Jeu Provençal, qui permettra de désigner l’équipe qui accèdera au CRC 2025, se disputera le dimanche 15 septembre à 14h00.

Nous sommes à la recherche d’un Club pour organiser cette Finale. Un appel est lancé, prioritairement, aux Clubs participant à ce CDC. Le retour des candidatures est fixé au 20 juillet, au plus tard. DOLUS D’OLERON, seul candidat avant la date de la dernière journée de la Phase des Groupes, est désigné organisateur de cette Finale.

Le Délégué Arbitre sera désigné entre Loïc MONNIER et Marie Paule COUTURIER , ayant tous deux candidaté.

CHAMPIONNAT DES CLUBS FEMININ et TOUTES CATEGORIES

**I N S C R I P T I O N S**

La date limite des inscriptions, bien que retardée du 1er au 15 juin, n’a pas été respectée par la totalité des Clubs : 5 Clubs se sont inscrits le 15 juin – 4 Clubs entre le 15 et le 20 juin – 2 Clubs après le 20 juin.

31 équipes Féminines inscrites, soit – 3 équipes (passage de 4 joueuses à 6 joueuses par équipe).  
115 équipes Toutes Catégories, soit + 25 équipes.

**C A L E N D R I E R**

**CDC FEMININ** Rencontres de groupes : 6 – 13 - 20 octobre ( 2 rencontres) et 27 octobre (1 rencontre l’après-midi).  
Finales : Divisions 1 et 2, Dimanche 3 novembre.

**CDC TOUTES CATEGORIES**  
Rencontres de groupes : 8 septembre (1 rencontre) pour les groupes de 9 équipes de Division 3.  
6 - 13 - 20 octobre (2 rencontres) et 27 octobre (1 rencontre pour les groupes de 8 équipes) 6 - 13 - 20 octobre (2 rencontres) et 27 octobre (2 rencontres pour les groupes de 9 équipes) Finales 03 novembre 2024 : 1/4 le matin et 1/2 l’après-midi, de division 3, en extérieur.  
10 novembre 2024, après midi : Finales de Divisions 1, 2 et 3, si possible en intérieur.

**Un appel à candidature sera lancé auprès des Clubs pour l’organisation des Phases Finales**

ORGANISATION SPORTIVE

**DIMENSION DES TERRAINS**

Sur des Terrains Extérieurs, il est préférable de tracer des terrains de 4m x 15m, avec une tolérance en 3m x 12m, en cas d’impossibilité de tracer un nombre suffisant de terrains. Dans les Boulodromes Couverts, les terrains peuvent être tracés en 3m X 12m.

**MATCHS D’APPUI EN TOUTES CATEGORIES**

6ème et 7ème de Division 1 contre 2ème de Division 2 : 4 rencontres, soit 1 lieu avec 24 terrains. 6ème et 7ème de Division 2 contre 2ème de Division 3 : 8 rencontres, soit 2 lieux avec 4 rencontres et 24 terrains.

**STRUCTURE DES GROUPES**

**Féminin** Division 1 2 groupes de 8 équipes.  
Division 2 1 groupe de 8 équipes et 1 groupe de 7 équipes.

**Toutes Catégories** Division 1 2 groupes de 8 équipes.  
Division 2 4 groupes de 8 équipes.  
Division 3 5 groupes de 8 équipes et 3 groupes de 9 équipes.

**REPARTITION DES EQUIPES en CDC FEMININ**

**Division 1 (16 équipes)**

Equipe montant en CRC JONZAC 2 Equipes descendant de CRC JONZAC 1 Equipes maintenues en D1 SAUJON-VAUX 1, STE MARIE DE RE 1, NIEUL SUR MER, SAINTES USSP 2

Equipes Repêchées LES GONDS, ROCHEFORT CP

Equipes descendant en D2 Aucune (création de 2 groupes en D1)

Equipes de D2 accédant à la D1 SURGERES, ST PIERRE 1, LES MATHES 1, FONTAINES D’OZILLAC (1er de chaque groupe) ST XANDRE 1, ~~AYTRE 2 ne repart pas~~, ST PIERRE 2, CHEVANCEAUX (2ème de chaque groupe) DOLUS 1, ~~ST XANDRE 2 ne repart pas~~, SAUJON VAUX 2, ~~SAINTES USSP 2 ne repart pas~~ ( 3ème de chaque groupe)

**Division 2 (15 équipes)**

Equipes montant en D1 SURGERES, ST PIERRE 1, LES MATHES 1, FONTAINES OZILLAC (équipe 1ère de chaque groupe)

Equipes maintenues en D2 DOLUS 1, AYTRE 1, MARANS 1, AIGREFEUILLE, MARANS 2, DOLUS 2, SAUJON VAUX 2, CHANIERS 1, CHANIERS 2, ST JEAN D’Y 2.  
Nouvelles équipes inscrites : CHATELAILLON, MIREUIL, LES MATHES 2, ROCHEFORT PM 1, ROCHEFORT PM 2, ROCHEFORT PM 3, LE GUA.

**REPARTITION DES EQUIPES en CDC TOUTES CATEGORIES**

En raison de la saison estivale et des difficultés pour se réunir, le Groupe demande à Serge FRICOT de nous adresser une proposition de répartition des équipes, faite à partir du logiciel de gestion de ce CDC.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

**Feuilles de match** Présentation de 2 modèles. Pour la saison sportive 2024, les feuilles de match à utiliser sont celles de la FFPJP et seront jointes à l’envoi du Calendrier des rencontres.

Pour la saison sportive 2025, dans un souci d’un réel contrôle des licences, le Comité imposera l’utilisation d’un outil informatique simple, issu du logiciel Gestion Concours, avec un modèle de feuille de match intégré.

**Listes de joueurs**

Règle Générale Dès qu’un Club inscrit plus d’une équipe, il doit établir une liste de joueurs.

Absence de liste Si le CD n’a pas reçu de liste 15 jours avant le début de la compétition, les équipes ne pourront pas jouer. Tous les Clubs engageant au moins deux équipes sont tenus d’établir une liste de joueurs pour ce CDC.

Doublon de nom Si la présence d’un même joueur est constatée dans 2 équipes d’une liste d’un même championnat, la liste est non recevable et les équipes ne pourront pas jouer.

**Forfait Général** Le club ne choisit pas son équipe Forfait Général : c’est l’équipe qui figure dans la Division la plus basse. Si plusieurs équipes figurent dans la Division la plus basse, c’est celle qui porte le numéro le plus élevé (exemple : c’est l’équipe N° 4, si le Club a inscrit 4 équipes).

**Mutation externe** Un seul joueur Muté Externe (venant d’un autre département au cours de la saison en cours) est autorisé à participer dans une équipe, lors d’une rencontre. Par contre, plusieurs peuvent être présents sur une même liste.

**Classement** Les critères de classement pourront être consultés sur le site internet du CD17, ainsi que sous le Classement de chaque groupe. Les critères Fédéraux sont les suivants :

**Critère N° 1 Total des points marqués**

**Critère N° 2 Egalité de points au classement**

* Entre 2 équipes : Résultat de leur opposition entre elles

En cas de match-nul, application du critère 3 et, si nécessaire, 4 et 5

* Entre 3 (ou plus) équipes : Application du critère 1, puis, si nécessaire, de 3 à 5 à partir des **seuls** résultats des oppositions des équipes concernées (« Mini-Championnat »)

**Critère 3 Point Avérage Général** (différence entre points « Pour » et points « Contre »)

**Critère 4 Total des points « Pour » le plus élevé**

**Critère 5** Dans l’opposition entre elles,le **nombre total de parties gagnées dans chaque phase de jeu**, puisque ce nombre est impair (6 Tête à Tête + 3 Doublettes + 2 Triplettes = 11 parties)

**Vérifications des licences avant une rencontre**  Utilisation de Gestion Concours, avec possibilité d’impression de la Feuille de Match, le tout en quelques clics.

Il est inutile de rappeler que la simple consultation visuelle des licences ne permet pas une vérification de la validité de ces dernières. Par exemple, l’année de validité d’une licence est stockée dans la puce électronique, de même que l’état de Mutation Interne ou Externe. Seul le passage sur un lecteur de licences vérifie la compatibilité d’une licence, avec une compétition.

Préparation de cette procédure à appliquer à compter du 1er janvier 2025 :  
- Une présentation d’utilisation du logiciel sera faite à la réunion de septembre du Comité Directeur du CD17.  
- L’annonce de l’utilisation de Gestion Concours sera faite à l’Assemblée Générale du CD17. - Une présentation d’utilisation de Gestion Concours pour les CDC pourra être réalisée, en réunion de secteur, par les membres du CD17.

MONTEE – DESCENTE – MATCH D’APPUI

**Toutes Catégories**

Division 1 - Le champion départemental monte en CRC.  
- Le dernier descend en D2.  
- Les 6èmes et 7èmes font les matchs d’appui pour le maintien ou la descente en D2.

Division 2 - Les 1ers montent en D1.  
- Les derniers descendent en D3. - Les 2èmes font les matchs d’appui pour la montée en D1 ou le maintien en D2.  
- Les 6èmes et 7èmes font les matchs d’appui pour le maintien en D2 ou descendre en D3.

Division 3 - Les 1ers montent en D2.  
- Il n’y a pas de descente.  
- Les 2èmes font les matchs d’appui pour monter en D2.

**Féminines**

Division 1 - La championne départementale monte en CRC.  
- Les dernières descendent en D2.  
- Les 6èmes et 7èmes font les matchs d’appui pour le maintien ou la descente en D2.

Division 2 - Les 1ères montent en D1.  
- Pas de descentes.   
- Les 2èmes et 3èmes font les matchs d’appui pour la montée en D1.

La séance est levée à 11H45.

**PAIN Eric et PAQUET Patrick**